

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vacances apprenantes - reconnaissance du travail enseignant Question écrite n° 30373

Texte de la question

M. Jérôme Nury attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les difficultés que suscite la mise en place des vacances apprenantes, dispositif ayant pour objectif de pallier au manque de structures éducatives durant la crise sanitaire. Les enseignants, déjà sollicités durant le confinement afin d'assurer la garde des enfants de soignants, ont dû réapprendre leur métier afin de permettre aux élèves de poursuivre leur scolarité à distance. Depuis la fin du confinement, ils doivent maintenant assurer la continuité pédagogique aussi bien à distance que dans les établissements. Les enseignants, déjà fortement impliqués dans la crise, se trouvent à nouveau sollicités. Malgré cet engagement sans failles, rappelons qu'ils font partie, comme les soignants, depuis plusieurs années, des professions concernées par le gel du point d'indice. Le traitement qui leur est donné est manifestement en désaccord avec la reconnaissance qui leur est aujourd'hui due. C'est pourquoi il lui demande si le gouvernement prévoit de prendre en considération les efforts fournis par les enseignants dans le cadre des vacances apprenantes.

Données clés

Auteur : M. Jérôme Nury

Circonscription: Orne (3e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 30373

Rubrique: Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse
Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>16 juin 2020</u>, page 4139 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)